



Le 27/01/2026 - Communiqué de presse - Auteur : Grand Châtellerault | Temps de lecture : +/- 2 minutes

Reconversion des Fonderies du Poitou : un projet renouvelé, une même ambition

Châtellerault le 27 janvier 2026 - La Communauté d'Agglomération du Grand Châtellerault, les services de l'Etat, et TSE, producteur français d'énergie solaire et co-repreneur du site, ont pris acte, le 10 novembre 2025, de la **suspension du projet de développement d'une unité de production d'hydrogène renouvelable** sur le site des anciennes fonderies du Poitou.

L'ensemble des acteurs s'est mobilisé pour trouver une ou plusieurs options permettant à la fois la création d'emplois et l'installation sur le site d'une industrie d'avenir, inscrite dans la durée. Le choix s'est porté vers **un repreneur français, spécialisé dans la réindustrialisation verte et sociale, SLS ACTIPARC**.

L'objectif est de déployer plusieurs projets industriels consommateurs d'électricité et générateurs d'emplois (estimés entre 100 et 150 postes). La philosophie recherchée au niveau énergétique est que TSE fournisse aux consommateurs l'électricité verte dont ils auront besoin.

Dans ce cadre, une réunion s'est tenue en Sous-préfecture de Châtellerault le 21 janvier avec les soutiens habituels du territoire (l'Etat avec la sous-préfecture, l'unité départementale de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, la DDETS, la DDT ; la Communauté d'Agglomération Grand Châtellerault, France travail et RTE) aux côtés des partenaires historiques de la revalorisation des Fonderies du Poitou, TSE et Lhyfe, pour présenter ce nouveau projet.

L'objectif de SLS ACTIPARC, un aménageur ayant fait ses preuves, et des partenaires historiques est d'honorer la promesse initiale : la création d'emplois avant 2030. Une Lettre d'intention (LOI) a été signée pour préparer les prochaines échéances ;

Le développement de la centrale photovoltaïque et de la plateforme logistique suit son cours.

TSE continue d'avancer, le permis de construire est attendu en mars 2026 pour la centrale solaire ;

La signature d'une promesse unilatérale de vente avec Maison Antoine Baud pour la plateforme logistique de plus de 20 000 m², ainsi qu'un local pour l'association des fondeurs auquel la communauté d'agglomération et TSE tenaient particulièrement, est attendue au plus tard à la fin du premier trimestre ;

Parallèlement, TSE et Lhyfe maintiennent le planning de raccordement avec RTE et le planning de mise en service de la centrale photovoltaïque en confirmant une mise en service pour octobre 2027.

Cette évolution permet de garder la philosophie initiale : créer un site industriel à énergie positive et, en plus de la création d'emplois, de renforcer la souveraineté énergétique du territoire.

Pour Jean-Pierre Abelin, « *En tant que président de la Communauté d'agglomération Grand Châtellerault, je suis heureux de voir se concrétiser la reconversion du site des Fonderies, reconversion qui nous est si chère. Aujourd'hui ce début de transformation est le fruit de l'initiative et l'ambition d'une entreprise, "TSE". Mais c'est aussi grâce au concours des pouvoirs publics, l'Etat, la Région et l'Agglomération, que ce projet peut voir le jour* ».

Concernant l'Agglo, ce projet de centrale photovoltaïque produisant de l'électricité verte pour un site industriel revitalisé, répond à une double problématique :

- limiter l'impact des friches dans le temps,*
- répondre à l'ambitieux objectif de production d'énergies renouvelables tels que prévu dans notre Plan Climat Air Energie ; à l'échelle du territoire, nous nous étions fixés l'objectif de produire 32% d'énergie renouvelable locale à l'horizon 2030 ».*

VOS CONTACTS

Lydia de Abreu

Attachée de presse

05 49 20 20 08

06 37 98 15 50

lydia.deabreu@grand-chatellerault.fr